

Code Natura 2000 : 1060

Cuivré des marais

Carte d'identité

Nom scientifique : *Lycaena dispar*

Classification : Insecte, Lépidoptère, Lycénidé

Longueur de l'aile antérieure : 13 à 20 mm

Durée de vie de l'adulte : environ 10 jours

Présence en Wallonie : toute l'année

Site de reproduction : marais, prairies humides, friches ouvertes

Site d'hibernation : les chenilles s'enroulent dans des feuilles séchées à la base des oseilles

Période de reproduction : de mi-mai à fin juin et de début août à mi-septembre

Alimentation : feuilles d'oseille pour les chenilles, nectar pour les adultes

Protection : préservation des habitats de l'espèce

Statut : rare, en extension



© R. Dujardin

Identifier

Il s'agit d'un papillon au dessus des ailes rouge orange vif, attirant l'attention. Il a juste le bord des ailes noir et une petite virgule noire dans les ailes antérieures. Lorsqu'il referme ses ailes, on remarque que les ailes antérieures ont le dessous orange tacheté de noir et le dessous des ailes postérieures est plutôt gris avec une bande orange et des taches noires.

La femelle a le dessous des ailes identique au mâle mais le dessus est moins coloré. Les ailes antérieures sont oranges avec des taches noires et les ailes postérieures sont brunes avec une bande terminale orange.

La chenille est verte, souvent cachée en dessous d'une feuille d'oseille ; elle a un corps assez aplati se rétrécissant un peu aux extrémités.

Observer

En Europe, les populations de cuivré des marais sont assez morcelées et disséminées dans la partie moyenne du continent, depuis l'ouest de la France (mais aussi isolément, dans le nord des Pays-Bas et l'Angleterre) jusque dans les pays de l'Est. En France, on en trouve entre la Gironde et la Lorraine.

En Wallonie, on rencontre le cuivré des marais uniquement en Lorraine belge. Il y était essentiellement cantonné aux vallées de l'extrême sud (Vire, Ton, Chiers, Marche...) jusqu'au début des années '90 où il semble avoir décliné

durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, du fait de la régression des habitats humides (et malgré l'extension des friches de zonings industriels dans lesquels il a trouvé un habitat de substitution). Mais depuis une décennie il a connu une phase d'expansion et s'est étendu jusque dans la Haute Semois, aidé sans doute par le réchauffement climatique et des actions de restauration d'habitats.

La densité d'individus volants est souvent faible (0,1 à 10 individus/ha) et les populations assez dispersées et lâches, ce qui rend les recensements d'adultes peu indicatifs. Toutefois, il est possible d'estimer valablement les populations sur base de comptages des œufs ou des chenilles sur les plantes nourricières.

Ce papillon apprécie les marais, les prairies humides de fauche ou pâturages extensifs, les friches ouvertes (bords de chemins de fer, zonings industriels...) et les bords de routes (talus...), dans les fonds de vallées. Divers éléments sont nécessaires dans un périmètre de quelques hectares, afin de pouvoir subvenir aux besoins de l'espèce tout au long de son cycle de vie (qui comprend deux générations d'adultes par an), à savoir: des plantes nourricières pour les chenilles (quelques espèces d'oseille - Rumex), des plantes nectarifères pour les adultes (aussi bien au printemps qu'en fin d'été), dans des milieux herbacés bien ensoleillés et exploités de façon légère (une seule fauche par an).

Les œufs sont pondus sur les feuilles, les tiges ou les inflorescences d'oseille. Après 5 à 12 jours, les chenilles



© G. San Martin

sortent et se nourrissent des feuilles vertes. Celles de seconde génération passent l'hiver après avoir subi une ou deux mues et peuvent supporter une immersion de quelques jours, en cas d'inondation de la prairie.

Protéger

La perte d'habitats favorables constitue la principale menace pour le cuivré des marais en Lorraine belge, par le boisement artificiel ou naturel des marais et des friches, l'intensification agricole (fertilisation, ensilage, conversion de prairies en cultures de maïs...), l'urbanisation croissante et l'extension du réseau routier. Les prélèvements par les collectionneurs apparaissent être minimes et négligeables par rapport à la diminution des habitats.

Pour protéger cette espèce, il s'agit donc de maintenir, par une gestion modérée, les milieux semi-naturels herbacés diversifiés, humides ou secs, riches en oseille et en plantes nectarifères. Il importe par ailleurs d'entretenir ou de reconstituer un réseau de ces habitats afin de permettre les échanges d'individus entre sites, réduisant ainsi les risques de consanguinité et augmentant les chances de survie des populations sur le long terme. Ce réseau doit comprendre au minimum 10 ha d'habitat favorable pour 100 ha de site Natura 2000, avec des îlots distants de maximum 2 kilomètres des plus proches voisins.

Concrètement, les méthodes suivantes permettent de gérer les habitats du cuivré des marais ou d'en restaurer.

1. dans les prairies mésophiles ou humides

- pâturage extensif entre début juillet et fin septembre, avec vaches, chevaux ou poneys (pas plus que trois animaux par hectare durant trois mois ou neuf animaux par hectare durant un mois) ;
- fauche en rotation triennale (un tiers de parcelle chaque année), si possible à la mi-juillet, sinon maintien de bandes refuge non fauchées en bordure de prairie (de 8 à 20 mètres de large) ;
- amendements ou apports d'engrais limités à un épandage de fumier composté annuel (environ 100 kg d'azote par hectare et par an) ;
- coupe et évacuation d'arbres et arbustes, lorsque trop envahissants.

2. dans les friches

- labour ou scarification du sol tous les 4 à 5 ans pour relancer la dynamique de la flore et favoriser la germination des plantes nourricières ;
- coupe des ligneux et évacuation d'arbres et arbustes, lorsque trop envahissants.

3. dans les marais, les mares et les fossés humides

- maintien d'un niveau d'eau assez élevé durant une grande partie de l'année pour favoriser le développement de la grande patience des marais (*Rumex hydrolapathum*), plante nourricière des chenilles ;
- pâturage extensif éventuel dans les parties pas trop humides, entre juillet et septembre (pas plus de 3 vaches ou 3 poneys par hectare), si possible au moyen de races rustiques. Si le site est trop humide, on évitera le pâturage ;
- faucardage sur un tiers de la superficie avec une rotation de trois ans ;
- coupe des ligneux et évacuation des rémanents, lorsque trop envahissants ;
- restauration ou érection de digues afin de maintenir l'eau plus longtemps ;
- épuration des eaux alimentant le marais, le cas échéant.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

